



## LISTE DES TITRES ET DIPLOMES FRANÇAIS OUVRANT DROIT A DISPENSES D'ÉPREUVES

Suivant dispositions de l'arrêté du 22 mai 2020 - NOR ESR2012706A - MESRI-DGESIP A1-3 (extrait) :

Article 1 - Les épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) sont numérotées ainsi qu'il suit :

- épreuve n°1 : fondamentaux du droit ;
- épreuve n°2 : droit des sociétés et des groupements d'affaires ;
- épreuve n°3 : droit social ;
- épreuve n°4 : droit fiscal ;
- épreuve n°5 : économie contemporaine ;
- épreuve n°6 : finance d'entreprise ;
- épreuve n°7 : management ;
- épreuve n°8 : systèmes d'information de gestion ;
- épreuve n°9 : comptabilité ;
- épreuve n°10 : comptabilité approfondie ;
- épreuve n°11 : contrôle de gestion ;
- épreuve n°12 : anglais des affaires ;
- épreuve n°13 : communication professionnelle ;
- épreuve n°14 (facultative) : langue vivante étrangère.

Article 2 - Les dispenses d'épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) prévues à l'article 54 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 susvisé sont accordées aux candidats qui justifient des titres et diplômes suivants :

### BTS, DUT

- BTS spécialité comptabilité et gestion, obtenu à compter de 2017, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du DCG ;
- BTS spécialité comptabilité et gestion des organisations, obtenu jusqu'en 2016 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 13 du DCG ;
- DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option finances comptabilité, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12, 13 du DCG ;
- DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option petites et moyennes organisations, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 13 du DCG ;
- DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option ressources humaines, dispense des épreuves n° 1, 3, 5, 13 du DCG ;
- DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option gestion comptable et financière, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12, 13 du DCG ;
- DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option gestion et management des organisations, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 12, 13 du DCG ;
- DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option gestion des ressources humaines, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 12, 13 du DCG

### Diplômes de licence professionnelle :

- Licence professionnelle droit, économie, gestion, management des organisations, toutes spécialités métiers de la comptabilité, obtenue à compter de 2013, dispense des épreuves n° 9, 12, 13 du DCG ;
- Licence professionnelle, toutes mentions métiers de la gestion et de la comptabilité, obtenue à compter de 2015, dispense des épreuves n° 9, 12 et 13 du DCG.

## TABLEAU DES DISPENSES D'ÉPREUVES DU DUT GEA, DU BTS CG ET DE LA LP CCF :

Epreuves du DCG		DUT GEA 2020			BTS CG 2020	LP CCF
		option GCF	option GMO	option GRH		
1	Fondamentaux du droit	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	
2	Droit des sociétés & groupements d'affaires					
3	Droit social					
4	Droit fiscal					
5	Économie contemporaine	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	
6	Finance d'entreprise	Dispense				
7	Management		Dispense			
8	Systèmes d'information de gestion	Dispense		Dispense	Dispense	
9	Comptabilité	Dispense			Dispense	Dispense
10	Comptabilité approfondie					
11	Contrôle de gestion					
12	Anglais des affaires	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
13	Communication professionnelle	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
14	(facultative) - Langue vivante étrangère					
<b>Nombre total de dispenses</b>		<b>7</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>3</b>